



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

AVIS PUBLIC Demandes de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance ordinaire qui sera tenue le **lundi 11 septembre 2023**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

Demande numéro 1

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 353, rue Charles-Émile-Prévost (lot 5 312 550 du cadastre du Québec) dans le secteur de Bourg-Louis.

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à autoriser que le garage projeté puisse avoir une hauteur de l'ordre de 7,31 mètres plutôt que 6,4 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à l'article 10.4.1 du *Règlement de zonage 583-15*.

Demande numéro 2

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 3523, chemin du Lac-Sept-Îles (lot 4 492 421 du cadastre du Québec).

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à autoriser que la remise projetée puisse être localisée à une distance de l'ordre de 0,30 mètre de la ligne avant plutôt qu'à 8 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à l'article 10.3.5 du *Règlement de zonage 583-15*.

Demande numéro 3

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 6073, avenue Beaupré (lot 4 491 947 du cadastre du Québec) dans le secteur du lac Sept-Îles.

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à autoriser que l'agrandissement projeté du garage puisse être localisé à une distance de l'ordre de 4,5 mètres de la ligne avant plutôt qu'à 8 mètres, comme prévu aux dispositions applicables à l'article 10.3.5 du *Règlement de zonage 583-15*.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes lors de la séance ordinaire du **11 septembre 2023**, à 19 h, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 24 août 2023.

La greffière et directrice générale par intérim,

Chantal Plamondon, OMA